

ECO 58 2017.RRGR.14

Propositions d'amendement

Version 2

Le 20.03.2017 / bj

Organisation des SwissSkills 2018 à Berne, subvention du Fonds de loterie et de fonds publics. Crédit d'objet

Auteur-e-s		Proposition	+	-
			++	--
Wenger (PEV)		La part de financement du Fonds de loterie doit être conforme à la loi en vigueur. Le reste doit être prélevé sur les fonds publics.		--